

François Simiand (1904)

“ Sur un découpage d'histoire économique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
à partir de :

François Simiand (1904)

“ Sur un découpage d'histoire économique ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **Sur un découpage d'histoire économique** ” (1904). Extrait de **Notes critiques - Sciences sociales**, 1904, pp. 173-175. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, **Méthode historique et sciences sociales**. (pp 185 à 187) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter, 8.5” x 11”)

Édition complétée le 21 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



“ Sur un découpage d'histoire économique”

François Simiand (1888)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **Sur un découpage d'histoire économique** ” (1904). Extrait de **Notes critiques - Sciences sociales**, 1904, pp. 173-175. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, **Méthode historique et sciences sociales**. (pp 185 à 187) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

[Retour à la table des matières](#)

En lisant le travail très consciencieux et justement loué de M. Gossez sur l'histoire politique et économique du département du Nord de 1848 à 1851, je suis frappé, une fois de plus, des inconvénients que présente le découpage de l'histoire économique en périodes qui ne sont pas faites pour elle ¹. *Au point de vue économique*, qu'est-ce qui commence en 1848, qu'est-ce qui finit et qu'est-ce qui commence en 1852 ? Le système économique éprouve-t-il une modification profonde analogue à celle du XVI^e siècle ? Le droit économique est-il renouvelé, les régimes et formes de la production transformés, les fonctions et les importances relatives des diverses branches de la production

¹ A.-M. Gossez, *Le département du Nord sous la deuxième République, 1848-1852*, Étude économique et politique, Lille, Leleu, 1904, 1 vol. in-8.

profondément changées comme à la Révolution de 1789, autour d'elle et après elle ? Je ne trouve pas de réponse à ces questions essentielles dans les chapitres documentés et soigneusement établis où M. Gossez s'est efforcé d'atteindre tour à tour les phénomènes économiques qui, à sa connaissance, ou suivant la tradition, doivent être étudiés dans une description économique. Il ne semble même pas que l'auteur se les soit posées.

Il sent bien que les phénomènes économiques ne se découpent pas au 24 février 1848 et au 2 décembre 1852, et il déborde son cadre, soit en-deçà soit au-delà, pour trouver et recueillir des données cohérentes et assez complètes convenables à la description entreprise. Mais je ne crois pas apercevoir, dans cette recherche faite aux alentours de la période considérée, la préoccupation de découvrir et de dégager un état constitué, une suite normale des principaux phénomènes économiques, de façon à pouvoir apprécier, par comparaison, si les phénomènes particulièrement observés en 1848 et 1849 sont une nouveauté ou bien une continuation, s'ils marquent un tournant décisif ou seulement une courte perturbation de l'évolution économique générale. Il n'est pas possible de comprendre et d'interpréter un crochet pris à part d'une courbe, sans connaître la direction et l'allure de l'ensemble de la courbe ou du moins des parties voisines. La description, arbitrairement limitée, même si elle ne prétend pas expliquer (mais je montrerais aisément dans le texte de M. Gossez beaucoup de phrases qui sont des interprétations et même des jugements, et non de simples constatations), même si elle veut seulement constater, court le risque de ne pas voir les phénomènes vraiment caractéristiques et de ne pas chercher où il faut.

Et cette limitation ici ne peut pas s'excuser par le défaut de sources pour les périodes voisines. Notre auteur a dépouillé et très heureusement utilisé l'enquête de 1848 dont les conditions d'établissement rendent, il le sait bien, la valeur très critiquable ; cette enquête est cependant la trame de son exposé ; et il ne songe pas à prendre les enquêtes statistiques beaucoup plus sérieuses, beaucoup plus valables, soit sur l'agriculture, de 1840 et de 1852, soit sur l'industrie, de 1840-45 et de 1860-65, pour voir par la confrontation de ces enquêtes (comparables entre elles), et par leur rapprochement avec celle de 1848, quels sont les traits caractéristiques de l'agriculture, de l'industrie, de l'organisation économique du département du Nord dans cette période, quels sont les changements qui se dessinent, quels sont les phénomènes permanents et quels sont les phénomènes transitoires, quels sont réguliers et quels sont accidentels ¹. On nous parle longuement (et sur un ton d'ailleurs plus senti-

¹ A moins que celles-ci ne soient négligées parce qu'elles sont tout imprimées et publiées depuis longtemps, tandis que celle de 1848 est un document d'archives : mais cette

mental que scientifique) de la condition misérable des ouvriers textiles et des fameuses "Caves de Lille", d'après le rapport de Blanqui l'aîné (1849), les vers des Châtiments et les documents de 1848 et 1849 ; mais l'enquête de Villermé en 1840 a déjà découvert et mis à nu ces mêmes misères : le phénomène n'est donc pas spécial aux années 1847-49 et n'a pas une relation nécessaire avec les événements politiques de ces années-là. Et si la situation s'est ensuite améliorée, et si Audiganne ou Reybaud un peu plus tard ne trouvent plus le même degré de paupérisme, il y a peut-être à cela des raisons qu'il serait essentiel de rechercher. Les mesures administratives diverses qu'on nous signale (travaux d'assainissement, percement de rues, etc.) suffisent-ils à expliquer tous les changements ultérieurs ? Et à quoi tiennent et se rattachent ces mesures elles-mêmes ? A quels facteurs de la vie économique et sociale les modifications de la condition ouvrière se relient-elles vraiment ? Voilà ce que la description la plus soignée et la plus exacte d'une phase dont nous ne savons même pas si elle est complète ou partiellement saisie, si elle est normale ou exceptionnelle, ne nous apprend et ne nous suggère absolument pas.

C'est que le cadre initial de la recherche est au fond un cadre arbitraire. Étudier la vie économique entre 1848 et 1852, c'est postuler implicitement que le double changement de régime politique à ces deux dates a une influence sur les phénomènes économiques, et délimite une période économique différenciée et déterminable. On commence par se donner deux dates (pour des raisons autres que des raisons économiques), et on part ensuite, au petit bonheur, à la recherche des phénomènes économiques qui ont bien pu se produire entre ces deux dates. Mais c'est l'inverse qu'il faudrait faire, qui serait méthodique et qui serait profitable : se donner d'abord telles ou telles transformations économiques, tels ou tels phénomènes économiques à connaître et à comprendre, et ensuite rechercher à quel moment ils se situent, quand et comment ils se rencontrent et s'expliquent. Entamer ainsi les recherches, serait un premier et décisif progrès sur un empirisme historique stérile, qui est encore trop répandu.

Fin du texte.

superstition du document manuscrit médiocre, préféré au document imprimé de bonne qualité, serait injustifiable.